

# Avec Clean Bill, c'est dans la poche !

*L'entreprise française se positionne en amont de la loi sur l'interdiction systématique d'édition des tickets de caisse en proposant une application qui les réunit, les classe mais qui permet également d'installer une communication rapprochée entre un exploitant et sa clientèle.*



« Nous ne perdons pas l'usage, nous le facilitons », martèle Hervé Hugon, président de la SAS Clean Bill. L'application qu'il a développée va bien au-delà que le simple fait de collecter les tickets de caisse sur le cloud : la dématérialisation n'est pas l'innovation. En effet, elle est adoptée par de nombreux points de vente depuis quelques années déjà. Cependant, depuis 2017, les enseignes lui manifestent un intérêt grandissant pour des raisons économiques, marketing... et désormais réglementaires. Le récent décret du gouvernement impose qu'à partir du mois de septembre, les montants inférieurs à 10 Euros ne justifieront plus l'impression systématique d'un ticket de caisse. En 2021, ce seuil passera à 20 Euros, puis 30 Euros en 2022. Comme certains voisins européens, dont les Anglais et les Danois, la

France souhaite réaliser d'importantes économies de papier tout en évitant de faire circuler des perturbateurs endocriniens dont sont composés les tickets. Dans ce contexte, Clean Bill se présente ainsi comme une solution multifonctions : tous les consommateurs pourront d'une part réunir sur le cloud leurs tickets de caisse et leurs bons de réduction, classés automatiquement ; d'autre part, ils auront accès à toutes leurs cartes de fidélité. Enfin, les commerçants ont la possibilité de souscrire à des opérations de gestion en back-office. De quoi développer des campagnes de marketing ciblées, fondées sur des bases de données qualifiées, nourries par les utilisateurs en direct depuis leur smartphone.

## Comment ça marche ?

L'acheteur présente son application au commerçant qui scanne le code-barres, la facture est alors instantanément stockée sur le cloud. « Les preuves d'achat sont classées par enseigne et par ordre chronologique. En cas d'oubli de son mobile, il suffit de communiquer son numéro de téléphone. Le client peut consulter son compte soit depuis son application soit depuis un ordinateur. Mieux, il peut utiliser Clean Bill même si le commerçant n'est pas équipé du logiciel : il lui suffit de photographier ou de scanner son ticket de caisse, qui sera aussitôt stocké et classé », rappelle le président de la structure. Solution de mutualisation, l'application réunit les cartes de fidélité. Plus besoin de retenir autant de mots de passe que de boutiques. Très alignée avec les tendances à la

recommandation et au partage d'expérience, l'application propose également d'évaluer les commerçants.

Peut-on penser à Clean Bill pour la DA ? « C'est un marché qui nous intéresse. A titre d'exemple, nous pourrions notamment cibler les pompes de stations essence et les distributeurs automatiques de billets. Dans le premier cas, les clients professionnels peuvent ainsi regrouper leurs notes de frais au même endroit, sans avoir à collecter tous leurs reçus papier », explique Hervé Hugon. « Dans les deux cas, l'application pallierait les manques fréquents de papier. ». La vraie valeur ajoutée du concept appliqué à la DA resterait sa dimension marketing : chaque campagne est sectorisable selon des critères tels que l'âge ou la géolocalisation. Hervé Hugon nuance cependant en ajoutant : « nous tenons à préserver les données de nos utilisateurs. Les commerçants n'ont pas accès à des profils mais à des catégories. Les noms et prénoms n'apparaissent pas ».

Clean Bill propose donc une expérience de shopping augmentée et utile, dont les nombreux avantages profitent aux exploitants comme aux consommateurs. Pour faire évoluer la solution et proposer de nouveaux services à ses utilisateurs, l'équipe dirigeante prévoit de travailler avec le Laboratoire de Génie Informatique et d'Ingénierie de Production d'IMT Mines Alès (LGI2P). Affaire à suivre ! ➡

MF



Clean Bill, sorte de classeur dématérialisé, est disponible sur Apple et Android.